

EFFECTIVE JUNE 15

Dual role for Teron - Secretary/Chairman Hession becomes CMHC President

The Governor in Council approved two major appointments effective June 15 that will affect CMHC and the Ministry of State for Urban Affairs.

William Teron has been confirmed as Secretary of MSUA while retaining his responsibilities as Chairman of CMHC's Board of Directors, and Raymond Hession has been appointed President of the Corporation.

Under the new senior management structure Mr. Hession, as President, will report to Mr. Teron.

Mr. Teron has been Acting Secretary of MSUA since last October as well as CMHC President and Chairman of the Board. Mr. Hession has been Executive Vice-President.

Policy Sector

In addition, Mr. Teron appointed R.T. Adamson as Chairman, Program Policy and Research Sector. Mr. Adamson was formerly Chairman, Corporate Secretariat Sector.

The policy group's responsibilities have now changed and Mr. Adamson will report directly to the Chairman of the Board. However, the policy group will still work closely with the President, as well as Vice-Presidents and regional directors, in its efforts to develop a Corporate plan, work at program policies and engage in program research and evaluation.

These changes are the result of a study to find the best way of reorganizing, strengthening and coordinating the federal government's work in housing and the urban environment. The major result is the linking of MSUA and CMHC's activities under a common head and the development of a framework for the direction of their work in the future.

One team

Previously, the Minister of State for Urban Affairs had been receiving information from two different agencies on a single subject. Work was being duplicated, resulting in a general blunting of the government's thrust on urban problems. Mr. Teron's first task as Acting Secretary, last October,



As a result of the federal government's decision to coordinate its efforts in the fields of housing and urban affairs, three major appointments at CMHC will take effect June 15: Ray Hession (left) becomes President; R.T. Adamson (centre) is chairman, Program Policy and Research Sector; and William Teron is Chairman of CMHC's

was to define the roles of MSUA and CMHC giving them two distinct identities but, at the same time, building an organizational basis for both of them to work together as one team.

Two identities

Other than providing for a coordinating link for the two agencies under a common head, no further integration will take place. The Ministry and the Corporation, it is felt, must retain two distinct identities to effectively carry out their responsibilities.

CMHC must remain a Crown corporation to allow federal government participation in the housing field and to be able to operate as an autonomous government agency.

The Corporation's responsibilities will be to efficiently and effectively deliver government housing policy. It will

continue to have a policy and research capability although it will be more narrowly focused on housing objectives and programs. Responsibility for international relations, task force work on settlements policies, inner cities, and new communities will be transferred to MSUA. Planning will now start on the feasibility of shifting support for professional institutions and urban education programs, such as ICURR (Inter-governmental Committee on Urban and Regional Research) and the fellowship award program, to MSUA linking them with municipal training programs.

Ministry's role

The Ministry's job will be to deal with the broader aspects of the urban environment, towards identifying the influences that affect urban development — from decaying city cores, urban sprawl and

population distribution to municipal, provincial and federal programs — and creating broad policies to deal with them. The Ministry, however, can only act as a catalyst of influence in the provincial and municipal decision making process. But by being linked with CMHC,

which has an extensive network of offices across the country and is in daily consultation with the other levels of government, the Ministry's own influence will be greatly strengthened both with the provinces and with other federal departments.

CMHC

PERSPECTIVE

Published monthly for employees of
CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION

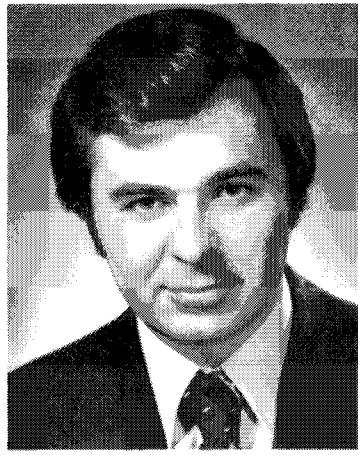
George Ono, Editor

INSIDE

Hession, Teron, Danson messages	Page 2
Responsibilities of Chairman, President and Board	3
MSUA's new role	3
Communications centre	3
Policy roles coordinated	3
Organization Chart	4

Chairman's Message

Last October the Government invited me to assume the position of Acting Secretary of the Ministry of State for Urban Affairs while continuing as President of Central Mortgage and Housing Corporation.



My mandate was to design a more coordinated effort by the federal government in the field of housing and urban affairs. The initial conceptual framework is done, and we are moving forward with the first step of implementation. I should like to explain briefly

the implications for both the Corporation and the Ministry. I now assume the job of Chairman of the Board of CMHC, devoting my time and energy to the Corporation's Program Policy. At the same time, I assume the job of Secretary of the Ministry and the responsibilities to guide policy formulation in the broader field of urban concerns.

As Chairman of the Board of Directors of CMHC and as Secretary of MSUA, a single job, the concept of one Deputy reporting to the Minister on both questions of housing and the urban environment is accomplished. The Minister will receive a coordinated source of information upon which he can act and at the same time remain confident that this will not be at variance with advice coming from another arm of his portfolio.

I want it to be very clear that both organizations will be contributing to a single purpose although both teams will be working in well-defined areas.

Essentially, CMHC will concern itself with meeting its housing objectives and targets and improving the delivery of programs in order to do a more effective job. These goals can be pursued without requiring organizational changes. Indeed, the only real change to take place is in the program policy and research sector which will henceforth report to the Chairman of the Board.

Ray Hession has been named by the Prime Minister as the new CMHC President. I am delighted by this appointment and I offer him my heartiest congratulations. Some months ago, as the dual roles of Acting Secretary of MSUA and President of CMHC became increasingly demanding, I asked Ray to manage the operations of the Corporation. His appointment as President formalizes a role he has carried out for some time. I have a great deal of admiration for his managerial capabilities and his tremendous capacity for work, and I very much look forward to working closely with Ray.

I am sure you feel, as I do, that prospects for a more effective contribution in dealing with questions of housing and urban affairs are more exciting than ever before. None of this will come about without the continued dedication of all you who work for the Corporation and the Ministry. As one team I look forward to an exciting future. With your dedication and the challenge of our mission the future lies awaiting.

President's Message

When I consider the effect of this change on both our policy development and operational capabilities, I believe that the prospects for the Corporation are very exciting indeed.

The change formalizes the separation of work between Bill Teron in policy development and myself in operations. It provides the framework within which we can maintain our close working relationship while letting us focus more directly on our respective areas of interest.

This concentration of management effort in each area can only increase our achievements in both.

I'm particularly pleased that, during the past two years, the Corporation has prepared itself for this kind of change by the development of improved corporate and program planning, and, of course, decentralization. These earlier changes were designed to improve our service to the public and to attempt to ensure a strong relationship between program policy and operations.

We're confident that we're ready to move in a direction which further concentrates our efforts in policy development while, at the same time, maintaining a high degree of integrity in producing relevant policies that meet the test of operational delivery.

When we decentralized the Corporation's programs last year, we said that that move would provide an important opportunity for National Office to concentrate more attention on policy and program planning while our field offices got on with the job of making project decisions.

We're pleased with the initial record of performance with decentralization in general and know that, with certain improvements, we can expect our operational capability to be among the leaders in industry and government.

As President, I aim to concentrate on the effectiveness of our operations. I will be working with executives and managers at all levels to ensure that we continue to strive for the highest possible degree of excellence in the achievement of results in the delivery of the Corporation's programs and in our service to the public.

Minister's Message

I can think of very few portfolios that offer a federal Minister as fascinating and socially important a job as mine. The quality of our housing and the standards of life in our cities and towns are basic to the lifestyle of Canadians.



Unlike many other countries, we still have time to map our future and we are fortunate in having the resources to do so. We can guide the growth of our large metropolitan centres so that they remain attractive and healthy places to live and work. We can manage the de-

velopment of our smaller centres to keep the regional characteristics that make them special places to live. And most of all, we can work at making our houses not just shelters, but comfortable homes — the centre of life for our families.

My responsibilities in connection with MSUA, CMHC and NCC stretch over barely two years. However, in that short time I have had the pleasure of getting to know many of you and I feel fortunate in working with this talented, hard-working group of individuals.

I have also had the chance to become more familiar with the day-to-day urban issues and concerns that form the basis for MSUA and CMHC policies and programs.

However, the fact that there are two major organizations with national responsibilities in my portfolio require that they be well coordinated. Our shared objective is to serve Canadians with as much efficiency and sensitivity as possible. This goal can best be achieved from an organizational base that is cohesive and coordinated in its activities.

There have been areas of overlap in some of our responsibilities, and gaps of technical expertise that could be filled by those from MSUA or CMHC as the case might be. Some programs might be more appropriately housed in a department of government, and others strengthened and better implemented through the Corporation.

For these reasons I have initiated the organizational changes that will bring MSUA and CMHC into a much closer, more flexible relationship. We will function as one team with Mr. William Teron as my deputy minister: Secretary of MSUA and Chairman of CMHC.

Mr. Raymond Hession has been appointed President of the Corporation, and in the near future, appointments will be announced for the other new directorships and executive functions that have been created in both organizations.

I am enthusiastic and optimistic when I look forward to meeting the challenges ahead of us. We have an important and exciting job to do and an impressive track record to build on. I believe the coming years will hold a great deal of personal satisfaction for all of us as we see the results of our achievements.

NEW BYLAWS APPROVED

Board of Directors outline responsibilities

The provision of the organization change that the Secretary (the Minister's deputy) of the Ministry also will be the Chairman of the Board of the Corporation, required a change in Board bylaws.

At their April 27 meeting, the Board of Directors of CMHC repealed the existing bylaw — relating generally to the conduct of the affairs of the Corporation — and substituted a new one which defines the specific responsibilities of the Chairman of the Board, the Board itself and of the Executive Committee. Before the amendment to the CMHC Act last December, the President was also the Chairman of the Board of Directors. Under the amendment the President is responsible for all matters not assigned elsewhere.

Responsibilities Change

The Chairman of the Board is the line manager of the President and with the Board has the responsibility for the conduct of the affairs of the Corporation.

The President is responsible for the efficient and effective operations of the Corporation working within set policy direction.

The formal separation of the Chairman of the Board and President into two jobs was inevitable. The scale of the single job with both policy and operations had already led to a de facto arrangement between President (policy) and Executive Vice-President (operations) in the last few months.

Under the new bylaw, the Chairman will be responsible for the development of housing and community program policy, and more particularly;

- for developing and recommending to the Minister budget matters, program forecasts and Parliamentary estimates and legislative and regulatory additions or amendments,
- for approving, prior to recommending to the Board of Directors, the operating budgets,
- for approving, prior to recommending to the Executive Committee, the program research plans for those projects under Part V of the National Housing Act that fall within the organizational units reporting to him or within his area of activity,
- for approving all program policies and changes thereto within the current legislative or regulatory authority.

He will also be responsible for recommending to the Board of Directors the appointment of Vice-Presidents, the approval of the appointment of those positions equivalent to that of Vice-President, together with Regional Directors, Executive Directors, all senior staff of those organizational units reporting to him and for the approval of the organization plan of the Corporation.

Board's Responsibilities

The Board of Directors will

be responsible for overseeing the effective operation of the Corporation, and more particularly;

- for advising on housing policy and programs including capital budget,
- for approving the operating budget of the Corporation,

- for approving all amendments to or transactions involving the Corporation's pension fund;
- for the appointment of the Audit Committee of the Board,
- for approving policies that would ensure that the real

estate and mortgage portfolio is administered in accordance with acceptable business conduct and effective business management.

The new bylaw took effect in May when it received Order in Council approval.

Three-part role for MSUA

With the reorganization, the Ministry will have a clearly outlined and three-faceted role as:

1. federal urban "expert", defining the key urban problems
2. a leader, proposing national objectives and urban standards and criteria which federal departments will be encouraged to incorporate in their programming
3. a federal "broker", encouraging urban planning, promoting agreed-upon urban standards, supporting and assisting development planning at all levels. The aim — to obtain specific provincial, municipal, and city core plans within which all levels of government can relate their programs

Urban issues are often complex and closely interrelated, crossing the responsibility lines of the many levels and agencies of government. Since its inception, the Ministry has worked to bridge the differences and coordinate the interests of all concerned through consultation.

Working through tri-and bi-level committees the appropriate agencies, ministers and officials identify and study the issues, propose alternate solutions and ensure follow-up. This process has been, and will continue to be, a high priority of MSUA.

Key federal urban concerns

The range of urban problems for federal concern will be grouped into eight broad subject areas: human ecology, settlements planning, natural environment and resources, metropolitan community planning, urban economy, urban services, non-metro communities, housing and community services.

The new MSUA organizational structure will provide for seven senior urban advisors with a depth of knowledge in these specialized subject areas.

Avenues for federal-provincial consultation

On the federal level, SIDCUA (the Senior Interdepartmental Committee for Urban Affairs) will be enhanced as the forum for working out a co-ordinated federal urban position. It will be reduced in size to the seven or eight departments directly involved in the urban sphere, and will report to Cabinet semi-annually.

The tri- and bi-level planning process will remain crucial to the effective coordination of government programs that impinge on the urban environment. MSUA will continue to pursue its role of catalyst, giving encouragement and technical assistance to provinces and municipalities developing urban improvement plans.

The federal-provincial consultation process will ideally culminate in development agreements. These resulting agreements would tie in urban-related federal programs to specific local and regional needs.

CMHC/MSUA

Policy and Research roles coordinated

Better policy and research coordination in housing and urban affairs is expected from CMHC and MSUA working under a common head. The arrangement provides that each agency will strengthen the other in policy formulation and program implementation with the Ministry developing plans to achieve urban improvements and the Corporation making important contributions to the analysis and development of a federal urban position.

CMHC will focus on program policy including evaluation, the housing market and industry and the translation of this information into a Corporate plan. More specific areas of concern at CMHC will include development of Corporate objectives and goals; development of annual forward policy frameworks; identification of data requirements; policy gaps; program effectiveness; financial market conditions; and economic analysis.

Communications centre proposed

A feature of the latest changes at CMHC is a proposal for the formation of a Communications Centre which will bring together the various information and communications resources at National Office.

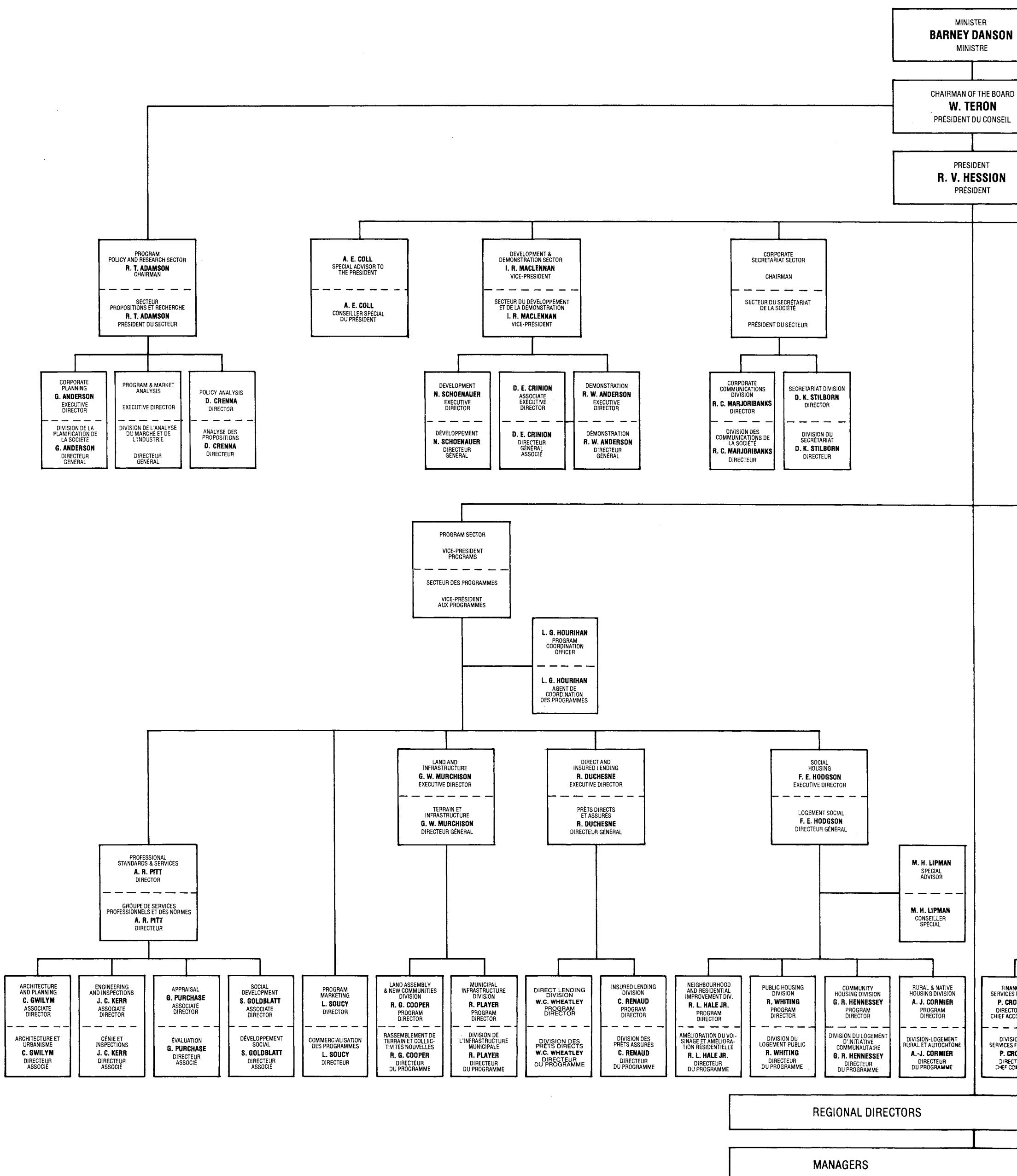
Information Services, Corporate Communications Division and Program Marketing Division are scheduled to be regrouped into the proposed Communications and Information Centre under a Chairman who will report directly to the President.

Public awareness of housing problems and public appreciation of the ways in which the National Housing Act and Central Mortgage and Hous-

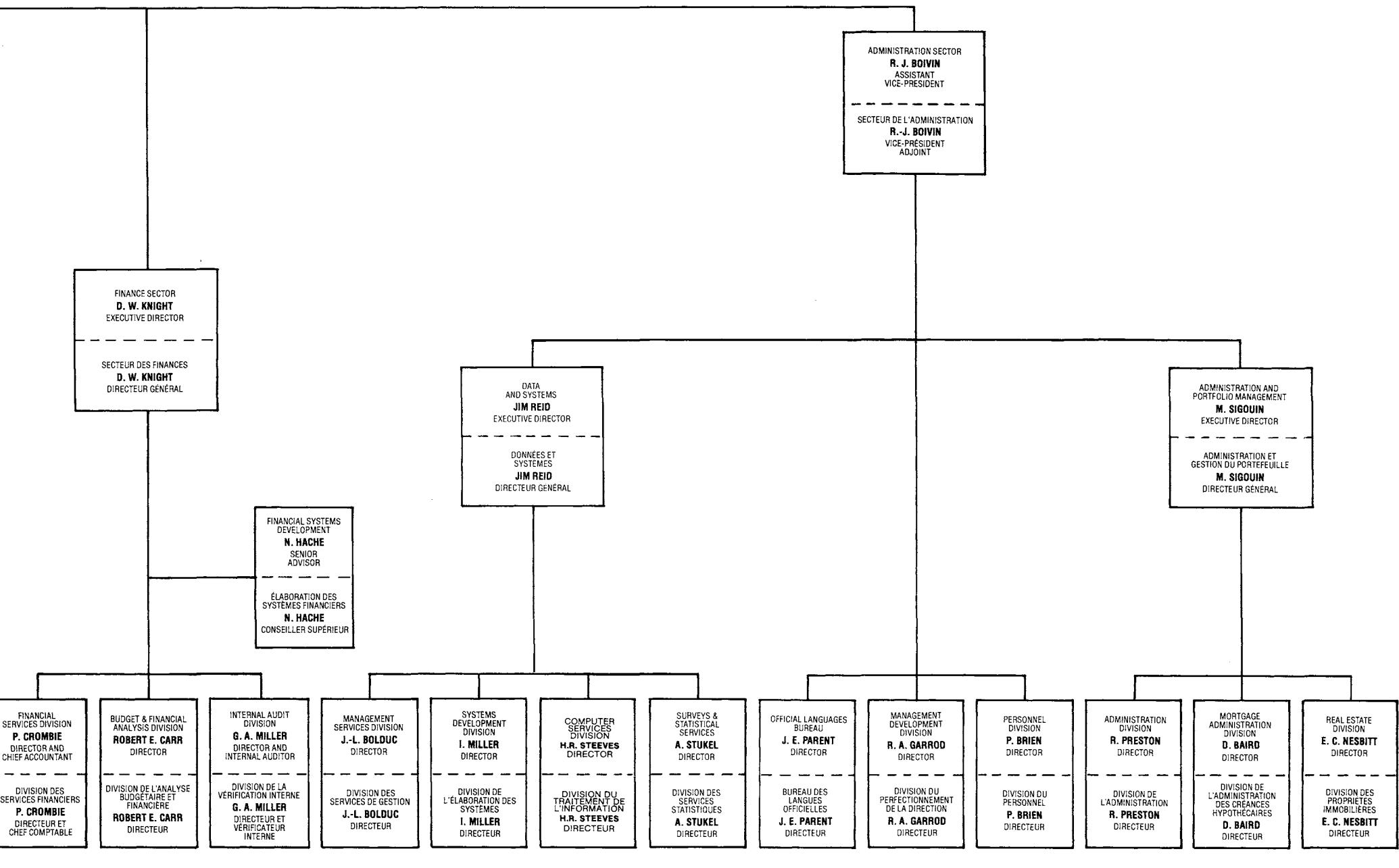
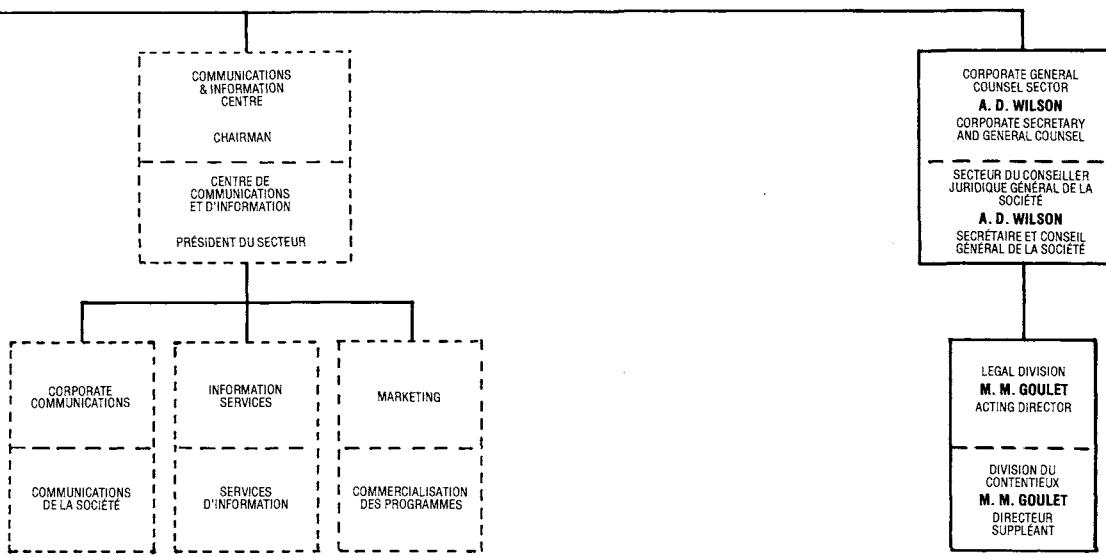
ing Corporation can assist in meeting them is considered by management to be of primary importance, and a concentration of effort should help ensure soundly planned, smoothly executed and effective communications.

More attention is expected to be directed towards employee communication. Indeed, organizations of the future must take increasingly into account the need for a well-informed staff — as employees must be regarded as a prime public. Elsewhere, the coordination of the information expertise will help provide the public understanding and trust necessary for the Corporation to operate more efficiently.

CMHC Organization Chart / Orga



nigramme de la SCHL



DIRECTEURS RÉGIONAUX

GÉRANTS

En vigueur le 15 juin

Bill Teron, secrétaire du MEAU / président du Conseil et Ray Hession nouveau président de la Société

Le Gouverneur en conseil vient de sanctionner les nominations suivantes. À partir du 15 juin 1976, M. William Teron deviendra officiellement secrétaire du Département d'État chargé des Affaires urbaines tout en conservant son poste de président du Conseil d'administration de la SCHL et M. Ray Hession sera le nouveau président de la Société.

Dans cette nouvelle structure de la haute direction, M. Hession, en tant que président de la Société, relèvera de M. Teron.

M. Teron avait assumé le poste de secrétaire suppléant du MEAU au mois d'octobre dernier tout en gardant ses deux postes de président de la Société et de président du Conseil d'administration de la SCHL. M. Hession était jusqu'à maintenant vice-président exécutif.

Par ailleurs, M. Teron a nommé M. R.T. Adamson au poste de président du secteur de la recherche et des politiques relatives aux programmes. M. Adamson était jusqu'à ce jour président du secteur du secrétariat de la Société.

Les attributions du groupe chargé d'étudier les politiques de la Société ont donc été modifiées et M. Adamson relèvera directement du président du Conseil d'administration. Cependant, ce groupe travaillera encore en étroite collaboration avec les vice-présidents et les régions en vue d'élaborer les lignes de conduite relatives aux programmes et aux plans de la Société.

Ces changements sont le résultat de mois de recherche en vue de déterminer les façons de réorganiser, réadapter et coordonner le travail du gouvernement fédéral dans les milieux urbains. Le principal remaniement qui résulte de cette coordination est le jumelage des activités du MEAU et de la SCHL sous la même direction.

Jusqu'à maintenant, le Ministre d'État aux Affaires urbaines recevait des renseignements, souvent contradictoires, de deux organismes différents, à propos d'un seul et même



Suite à l'annonce des nouvelles nominations, Ray Hession, Bob Adamson et Bill Teron discutent de leurs nouvelles fonctions.
(photo SCHL)

problème. Il y avait double emploi dans le travail et un manque de précision de la part du gouvernement dans les solutions apportées aux problèmes urbains. La première tâche de M. Teron en tant que secrétaire suppléant, en octobre dernier, a été de définir le rôle du MEAU et celui de la SCHL en conservant à chacun de ces organismes une identité distincte tout en travaillant à un plan d'organisation qui leur permettrait d'oeuvrer ensemble et de coopérer à une tâche commune.

Cependant, en dehors de cette coordination des deux organismes placés sous une direction unique, il ne s'effectuera aucune autre intégration. On est d'avis que le Département et la Société doivent conserver leur identité distincte pour s'acquitter efficacement de leurs responsabilités.

La SCHL doit garder son statut de Société de la Couronne afin de permettre au

gouvernement fédéral de participer aux activités relatives à l'habitation et être à même de fonctionner comme un organisme autonome.

La Société aura la responsabilité de s'occuper des aspects les plus détaillés de l'environnement mais les questions relatives aux relations internationales ainsi que les groupes d'étude sur les politiques d'établissement, les centres-villes et les nouvelles collectivités seront désormais des attributions du MEAU. Des plans seront établis immédiatement pour déterminer la possibilité de confier au MEAU l'appui accordé aux institutions provinciales et aux programmes de formation à l'égard des questions urbaines, comme CIRUR (Comité intergouvernemental pour la recherche urbaine et régionale) ainsi que le programme d'attribution des bourses d'étude, en reliant ces formes d'aide aux programmes municipaux de formation.

La tâche du Département consistera à s'occuper des aspects généraux de l'environnement, en vue de déterminer une grande variété d'influences qui affectent le développement urbain — et à établir des politiques d'ensemble pour surmonter ces influences ou les corriger.

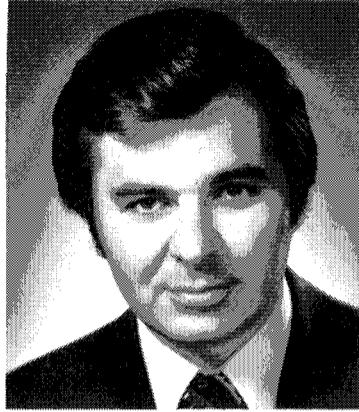
Cependant, vue que ce sont les gouvernements provinciaux et les administrations municipales qui détiennent l'autorité de mettre à exécution ces programmes et ces plans urbains, le gouvernement fédéral ne peut que jouer le rôle de catalyseur pour influer sur les décisions. Mais du fait

que le Département sera relié à la SCHL, le plus important organisme fédéral qui contribue à la modification des milieux urbains, son influence s'en trouvera grandement accrue.

Le Département sera aussi en mesure de mettre à profit l'expérience considérable acquise par la Société en ce qui concerne les rencontres avec les administrations municipales et les gouvernements provinciaux et il pourra avoir recours à l'expérience et aux conseils de la Société pour analyser les problèmes imprévus.

Message du Secrétaire

Au mois d'octobre dernier, le gouvernement m'a invité à accepter le poste de secrétaire suppléant du Département d'État chargé des Affaires urbaines tout en conservant le poste de président de la Société centrale d'hypothèques et de logement.



Ma nomination avait pour but de coordonner davantage les efforts du gouvernement fédéral dans le domaine de l'habitation et des affaires urbaines. Nous allons maintenant passer au premier stade d'exécution de ce plan et je tiens à en expliquer brièvement les conséquences, autant pour la Société que pour le Département. J'occupe maintenant le poste de président du Conseil d'administration de la Société et je consacre mon temps et mon énergie à la politique régissant les programmes de la Société. Je suis aussi Secrétaire du Département et à ce titre, j'ai la responsabilité de diriger l'adoption des lignes de conduite à suivre dans le domaine plus vaste des problèmes urbains.

En confiant les attributions du Président du Conseil d'administration de la SCHL et du Secrétaire du MEAU au même titulaire, on a matérialisé le concept d'un sous-ministre informant le Ministre des problèmes se rapportant à l'habitation et aux milieux urbains.

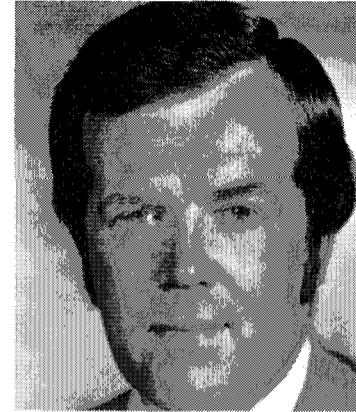
La SCHL se préoccupera essentiellement d'atteindre ses objectifs en matière de logement et d'améliorer la mise en oeuvre des programmes en vue de jouer un rôle plus efficace. Elle peut atteindre ces buts sans effectuer de changements dans son organisation. En réalité, le seul véritable changement qui s'effectue consiste dans le fait que le secteur de la recherche et des politiques relatives aux programmes relèvera dorénavant du Président du Conseil d'administration.

Le Premier ministre a nommé M. Ray Hession président de la Société. Je suis ravi de cette nomination et j'en félicite cordialement M. Hession. Il y a quelques mois, alors que le double rôle de secrétaire suppléant du MEAU et de président de la Société s'avérait de plus en plus exigeant, je demandai à Ray de s'occuper des opérations de la Société. Sa nomination comme président confirme donc le rôle qu'il a rempli depuis quelque temps déjà. J'admire beaucoup ses compétences en administration, son immense capacité de travailler et je me réjouis vraiment de continuer à travailler avec lui.

Je suis convaincu que, comme moi, vous conviendrez que les perspectives d'une contribution plus efficace à la solution des problèmes du logement et des affaires urbaines sont plus stimulantes que jamais auparavant. Toutefois, rien de tout cela ne pourra se réaliser sans un travail d'équipe soutenu de la part de vous tous qui êtes au service de la Société et du Département, sans que tous ensemble, animés du même esprit, nous travaillions à atteindre un but commun et je suis certain de pouvoir, avec votre appui, relever tous les défis auxquels nous serons confrontés.

Message du Président

Lorsque je considère l'effet que produit ce changement pour nous permettre encore de plus grandes possibilités en ce qui concerne l'élaboration de politiques et l'accroissement de nos opérations, je suis convaincu que les perspectives sont en réalité des plus intéressantes pour la Société.



Ce changement prend la forme d'une séparation des tâches: celle de Bill Teron, qui se chargera plus particulièrement de l'élaboration des politiques et la mienne qui consistera à m'occuper des opérations. Il nous fournit le cadre qui nous permettra de maintenir des rapports étroits dans l'accomplissement de notre tâche commune en nous permettant de nous concentrer plus directement sur nos centres respectifs d'intérêt, ce qui ne peut qu'accroître et améliorer nos réalisations dans chaque domaine.

Je suis particulièrement heureux du fait qu'au cours des deux dernières années, la Société s'est préparée à ce genre de changement par l'élaboration d'une planification améliorée tant du point de vue de l'organisation que du point de vue des programmes et, évidemment, par la décentralisation de ses services et de ses pouvoirs. Ces premiers changements avaient pour but d'améliorer le service que nous devons au public et de tenter de raffermir les rapports entre les politiques relatives aux programmes et les opérations.

Nous sommes convaincus que nous sommes maintenant prêts à faire porter davantage nos efforts sur l'élaboration de politiques tout en maintenant un haut degré d'intégrité pour produire des politiques pertinentes qui correspondront à nos possibilités de fonctionner de façon efficace.

Lorsque nous avons décentralisé les programmes de la Société, l'an dernier, nous avons déclaré que cette mesure fournirait au Bureau national une occasion de choix d'accorder plus d'attention à la planification de politiques et de programmes, pendant que nos bureaux de l'extérieur prendraient les décisions relativement aux projets qui leur sont soumis.

En général, nous sommes satisfaits des premiers résultats de la décentralisation, et savons qu'avec certaines améliorations, nous pourrons prouver nos capacités dans le domaine des opérations efficaces, aussi bien dans l'industrie qu'au sein des organismes gouvernementaux.

En tant que président de cette Société, j'ai l'intention de concentrer mes efforts sur l'efficacité de nos opérations. Je travaillerai avec les cadres supérieurs et les administrateurs à tous les paliers, afin de m'assurer que nous continuerons à viser au plus haut degré possible d'excellence dans la poursuite de nos objectifs, par l'application des programmes de la Société et par les services que nous rendons au grand public.

Message du Ministre

Je connais très peu de portefeuilles qui offrent à un ministre fédéral une tâche aussi fascinante et aussi socialement importante que celle dont je suis le dépositaire. La qualité de nos habitations et les normes de vie dans nos villes sont fondamentales dans le mode de vie des Canadiens.



À la différence de beaucoup d'autres pays, nous avons encore le temps de planifier notre avenir et possédons les ressources nécessaires à cette fin. Nous pouvons diriger l'accroissement de nos grands

centres métropolitains de façon qu'ils restent des milieux salubres où il fait bon de vivre et de travailler. Nous sommes, de plus, en mesure de contrôler l'aménagement de nos plus petits centres de façon à leur conserver les caractéristiques régionales qui en font des cadres de vie particuliers. Et, surtout, nous pouvons faire de nos habitations des foyers confortables — de véritables centres de vie pour nos familles.

Il y a moins de deux ans que je suis responsable du MEAU, de la SCHL et de la CCN et j'ai eu le plaisir de faire la connaissance de bon nombre d'entre vous; je me sens particulièrement heureux d'avoir comme collaborateurs ce groupe d'employés qualifiés et laborieux. J'ai pu aussi me familiariser avec les questions urbaines et les préoccupations quotidiennes qu'elles engendrent, lesquelles constituent la raison d'être des politiques et des programmes du MEAU et de la SCHL.

Cependant, l'existence à l'intérieur de mon ministère de deux organismes à responsabilité nationale — le MEAU et la SCHL — exige que leurs activités soient bien coordonnées. Il y a eu des domaines dans lesquels leurs attributions ont parfois fait double emploi et où les besoins de hautes connaissances techniques pouvaient être comblés par les ressources du MEAU ou de la SCHL, selon le cas.

Aussi, j'ai cru bon de procéder à des changements dans l'organisation, de façon à établir des rapports beaucoup plus étroits et plus souples entre le MEAU et la SCHL. Nous formerons, désormais, une seule équipe avec M. William Teron, au poste de sous-ministre, secrétaire du MEAU et président du Conseil d'administration de la SCHL. M. Ray Hession a été nommé président de la Société et les nominations de responsables aux nouveaux directorats ainsi qu'aux postes de cadres supérieurs qui ont été créés dans les deux organismes seront annoncés prochainement.

Je suis rempli d'enthousiasme et d'optimisme à l'idée de relever les défis auxquels nous sommes confrontés. Nous avons à accomplir une tâche aussi importante qu'utile et possédons déjà des précédents impressionnants pour nous stimuler. J'ai la certitude que, dans les années à venir, nous ressentirons tous une grande satisfaction personnelle à mesure que nous constaterons les résultats obtenus par l'effort commun.

Statuts modifiés du Conseil d'administration

La disposition suivant laquelle, par un changement dans l'organisation, le Secrétaire du Département (le sous-ministre) sera nommé président du Conseil d'administration de la Société exigeait une modification des statuts dudit Conseil.

Lors de leur réunion du 27 avril dernier, les administrateurs de la SCHL ont révoqué le statut existant relatif à la conduite des affaires de la Société et l'ont remplacé de façon à définir les attributions précises du Président du Conseil, celles du Conseil lui-même et celles du Comité de direction. Avant l'amendement apporté à la Loi sur la SCHL, en décembre dernier, le Président de la Société siégeait à titre de Président du Conseil d'administration. En vertu de cet amendement, le Président a désormais la responsabilité de toutes les questions qui ne sont pas du ressort d'autres instances.

Le Président du Conseil, chef hiérarchique du Président de la Société, partage avec le Conseil la responsabilité de la conduite des affaires de la Société.

Le Président de la Société assume la responsabilité du fonctionnement efficace de la Société tel que défini par les directives établies à cet effet.

Le fractionnement administratif du poste de Président du Conseil d'administration et de celui de Président de la Société était inévitable. L'importance du poste unique dont le

titulaire avait la responsabilité de la politique et des opérations avait déjà nécessité, depuis quelques mois, une entente de facto entre le Président (au sujet de la politique) et le vice-président exécutif (au sujet des opérations).

En vertu du nouveau règlement, le Président du Conseil sera responsable de l'élaboration de la politique régissant les programmes relatifs à l'habitation et aux affaires communautaires et, plus particulièrement, il aura la responsabilité

- de préparer et de recommander au Ministre des suggestions relatives au budget, les prévisions touchant les programmes et les crédits parlementaires, ainsi que les additions ou modifications à apporter aux mesures législatives ou aux statuts,
- d'approuver le budget d'exploitation, avant d'en recommander l'adoption au Conseil d'administration,
- d'approuver, avant d'en recommander l'adoption au Comité de direction, les plans relatifs au programme de recherches à l'égard des projets prévus par la Partie V de la Loi nationale sur l'habitation, lesquels sont confiés aux groupes qui relèvent de lui ou qui oeuvrent dans son champ d'activité,
- d'approuver toutes les politiques relatives aux programmes et les changements qui y sont apportés dans le cadre de ce qui est autorisé par la loi ou les statuts.

Il aura aussi la responsabilité de recommander au Conseil d'administration la nomination de vice-présidents, l'approbation des nominations à des postes équivalant à celui de vice-président, aux postes de directeurs régionaux, de directeurs généraux, de tous les cadres supérieurs des groupes qui relèvent de lui et d'approuver le plan d'organisation de la Société.

Le Conseil d'administration aura la responsabilité de sur-

veiller les opérations de la Société, et plus particulièrement

- de recommander la politique à observer en matière de logement et de programmes, y compris le budget d'investissement,
- d'approuver le budget d'exploitation de la Société,
- d'approuver tous les amendements relatifs à la Caisse de retraite de la Société ou toutes les transactions qui s'y rapportent,
- de nommer le Comité de

vérification du Conseil, — d'approuver les politiques qui assureront que le portefeuille immobilier et le portefeuille de créances hypothécaires de la Société sont administrés conformément à la pratique courante, jugée acceptable et efficace dans l'administration des affaires.

Le nouveau statut est entré en vigueur en mai, alors qu'il a été sanctionné par décret.

Rôle tripartite du MEAU

Suite à la réorganisation, le rôle du Département sera clairement déterminé et comprendra trois aspects: Il deviendra

1. "l'expert" fédéral en questions urbaines pour déterminer les problèmes-clés des villes;
2. un chef de file qui proposera des objectifs nationaux ainsi que des normes urbaines et des critères que les ministères fédéraux seront encouragés à incorporer dans leurs programmes;
3. un "courtier" fédéral dont la tâche sera d'encourager la planification urbaine, de promouvoir l'application de normes urbaines convenues, d'appuyer et d'aider la planification du développement à tous les niveaux. Tout cela, en vue d'obtenir que les provinces, les municipalités et les grandes villes établissent des plans d'aménagement des centres-villes à partir desquels tous les paliers du gouvernement pourront composer leurs programmes.

Les questions urbaines sont souvent complexes et étroitement reliées les unes aux autres, et concernent les attributions de bon nombre de paliers et d'organismes gouvernementaux. Depuis sa création, le Département s'est efforcé de combler les différences et de coordonner les intérêts de toutes les parties en cause par le truchement de la consultation.

Par l'entremise de comités tripartites et bipartites, les organismes compétents, les ministres et les représentants officiels identifient et étudient les questions, proposent des solutions de rechange et s'assurent qu'on y donne suite. Cette façon de procéder a joué et continuera de bénéficier d'une haute priorité auprès du MEAU.

La gamme des problèmes urbains qui sont un sujet de préoccupation pour le gouvernement fédéral se situent dans huit catégories générales: l'éologie humaine, la planifica-

tion des établissements, l'environnement et les richesses naturelles, la planification des grands centres métropolitains, l'économie urbaine, les services urbains, les collectivités de moindre importance, le logement et les services communautaires.

Le nouveau plan d'organisation du MEAU prévoira la nomination de sept conseillers urbains qualifiés possédant une connaissance approfondie de ces domaines spécialisés. Sous la direction du Secrétaire adjoint à la politique urbaine, ils formeront le groupe d'analystes du Département. La SCHL constituera le centre de connaissances spécialisées pour la huitième catégorie, soit le logement et les services communautaires.

De plus, ces connaissances de base seront utilisées pour formuler des objectifs urbains,

des normes et des critères destinés à l'ensemble du pays, en vue d'améliorer les milieux urbains. Ces critères pourraient porter, par exemple, sur la qualité de l'air dans les centres urbains d'une dimension et d'une densité de population particulières, sur la superficie qui est mise de côté dans les centres-villes pour les terrains de stationnement, la densité des habitations dans les centres métropolitains et ainsi de suite.

Collectivement, ces normes formeront les données essentielles qui permettront au gouvernement fédéral de prendre position au sujet du développement urbain. En tant que spécialiste urbain sur le plan fédéral, le MEAU encouragera d'autres ministères fédéraux à incorporer une préoccupation de qualité urbaine, fondée sur ces normes, dans leurs programmes et leurs activités.

Les politiques et la recherche

Une politique plus efficace et une coordination accrue dans la recherche sont espérées, dans le domaine du logement et des affaires urbaines,

de la part de la SCHL et du MEAU placés sous une direction commune. Aux termes des accords conclus, les deux organismes s'aideront mutuellement tant dans la formulation des politiques que dans la mise sur pied des programmes. Le Ministère, pour sa part, s'attachera à développer des plans en vue d'améliorations urbaines et la Société apportera une importante contribution à l'analyse et au développement de la position fédérale sur le plan urbain.

La Société dirigera son attention plus particulièrement sur les objectifs suivants: élaboration d'une politique annuelle bien structurée, identification des besoins en information, lacunes dans les politiques, efficacité des programmes, conditions du marché financier et analyse de la conjoncture économique.

Fusion prochaine des groupes d'information

Une caractéristique des changements apportés au sein de la Société est la mise à exécution d'une décision prise antérieurement par la Direction de créer un Centre de communications, lequel groupera au Bureau national, les diverses ressources d'information et de communications de la Société.

Les Services d'information, la Division des communications de la Société et la Division de la mise en marché des programmes sont destinés à être regroupés dans ce futur Centre de communications et d'information sous la direction d'un cadre supérieur qui, lui-même, relèvera du Président.

La Direction estime que la prise de conscience des problèmes du logement par le public et la nécessité pour celui-ci de se rendre compte des façons dont la Loi nationale sur l'habitation et la Société centrale d'hypothèques et de logement peuvent aider à résoudre

ces problèmes sont d'une importance primordiale, et qu'une concentration des efforts pourrait aider à établir des réseaux de communication préparés judicieusement, fonctionnant d'une façon efficace et avec beaucoup de souplesse.

On accordera aussi plus d'attention aux relations humaines avec les employés. En réalité, les organismes de l'avenir doivent tenir de plus en plus compte du besoin de maintenir leur personnel bien informé, vu que les employés doivent être considérés comme un "public" de toute première importance. A l'extérieur de la Société, la coordination des connaissances techniques en information dont la Société dispose déjà aidera à répandre dans le grand public la compréhension et la crédibilité nécessaires à la Société pour s'acquitter de son mandat d'une façon non seulement utile mais efficace.

On accordera aussi plus d'attention aux relations humaines avec les employés. En réalité, les organismes de l'avenir doivent tenir de plus en plus compte du besoin de maintenir leur personnel bien informé, vu que les employés doivent être considérés comme un "public" de toute première importance. A l'extérieur de la Société, la coordination des connaissances techniques en information dont la Société dispose déjà aidera à répandre dans le grand public la compréhension et la crédibilité nécessaires à la Société pour s'acquitter de son mandat d'une façon non seulement utile mais efficace.

La gamme des problèmes urbains qui sont un sujet de préoccupation pour le gouvernement fédéral se situent dans huit catégories générales: l'éologie humaine, la planifica-